

ENQUÊTE : Mort du principal d'un collège à Lisieux : Les deux jeunes interpellés avaient quitté les lieux avant le drame

Les deux adolescents avaient admis être entrés dans l'établissement après « une soirée alcoolisée », mais ils ont quitté les lieux avant l'arrivée du chef d'établissement suite au déclenchement d'une alarme

20 Minutes avec AFP



Stéphane Vitel principal du collège Pierre Simon Laplace de Lisieux est décédé dans des circonstances mystérieuses ce vendredi 11 août 2023. PATRICK SICCOLI/SIPA

Deux jeunes ont été interpellés après avoir admis s'être introduits dans le collège où [le principal du collège](#) Pierre Simon Laplace de [Lisieux](#) ([Calvados](#)), [Stéphane Vitel](#), [est décédé vendredi](#) dernier. Agées de 17 et 19 ans, ces deux personnes ont reconnu s'être introduites vendredi « en fracturant une porte » dans le collège Pierre-Simon de Laplace à [Lisieux](#) mais affirment « avoir quitté les lieux avant l'arrivée de [Stéphane Vi-](#)

tel, ce qui semble confirmé par l'exploitation du téléphone de l'un d'eux », selon le communiqué du parquet de Caen.

Les déclarations des deux jeunes hommes ont été vérifiées par le parquet. Ces contrôles « nous ont permis de constater qu'a priori, ils n'étaient plus présents sur les lieux dès six heures du matin et qu'ils ne se trouvaient plus dans le collège au moment où (Stéphane Vitel) y était », a commenté Joël Garrigue, le procureur de la République de Caen.

« Ils disent avoir entendu du bruit »

Ces deux jeunes, sans casier judiciaire, devaient être mis en examen pour « intrusion dans l'enceinte d'un établissement scolaire » et « dégradation en réunion de biens d'utilité publique ». Ils devraient être placés sous contrôle judiciaire, selon le parquet.

Les deux jeunes placés en garde à vue « avaient passé (jeudi soir, N.D.L.R.) une soirée de fête et d'alcool », à l'issue de laquelle ils se sont rendus dans l'ancien collège de l'un d'eux. Ils ont reconnu « être les auteurs de l'effraction constatée » sur une porte de l'établissement. « Selon leurs déclarations, ils (...) disent avoir entendu du bruit » dans le collège et sont « partis très rapidement à la suite du déclenchement de l'alarme du collège », selon le procureur.